

AVIS DE NON-OBJECTION
POUR LE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE PASSATION DE CONTRAT D'ACHAT
OU DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROJET

Processus achat / subvention Expertise France

RQ : Cet avis de non-objection s'inscrit dans le cadre du processus achat / subvention d'Expertise France et correspond à un acte de contrôle interne. Il est donc à annexer au PV de contractualisation et à conserver par le chargé de projet dans le fonds de dossier avec l'ensemble des pièces de la passation.

CARACTERISTIQUES DU PROJET DE CONTRAT :

Objet du projet de contrat	Réalisation de prestations intellectuelles de génie civil et de maîtrise d'œuvre pour l'identification, l'étude, la préparation, le suivi et la réception des travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'équipement financés par le projet GATI.
Lieu d'exécution	N'Djamena (Bongor / Guelendeng / Massakory / Massaguet / Bol / Baga Sola)
Estimation du besoin (€)	180 800 €
Personne habilitée à signer le(s) contrat(s)	☐ Responsables de pôle DG, SG, IMPL, RCCI, DRH et DAF : jusqu'à 40K €HT ☒ Responsables de pôle DO : jusqu'à 200K €HT ☐ Directeurs de département hors DO (DAJ, DSI, DMG, CCH, COM, DSP et DSO) : jusqu'à 200K €HT ☐ Directeurs de département DO : jusqu'à 500K €HT ☒ Directeurs de département DRH et DAF : jusqu'à 500K €HT pour le DRH / jusqu'à 500K €HT et jusqu'à 1M €HT en l'absence du DG pour le DAF ☐ Secrétaire général : jusqu'à 500K €HT et jusqu'à 1M €HT en l'absence du DG ☐ Adjoints à la Direction des opérations : jusqu'à 1M €HT en l'absence du DGA ☐ Directeur général Adjoint en charge des opérations : jusqu'à 1M €HT ☐ Directeur général : jusqu'à 10M et au-delà après approbation des organes compétents (CAP ou CA)
Païement devise	☒ Euros ☐ autres (préciser) :
Référence PLACE	
Code CPV PLACE	
Type et forme de contrat	☒ <u>Achats</u> : - Contrat d'achat à prix : ☐ forfaitaire ☒ à bons de commande (BC)/ Marchés Subséquent (MS), préciser le montant maxi sur la durée totale du contrat : 180 800 € ☐ mixte f/BC ☐ à Tranches - Accord-cadre : ☐ multi-attributaires ☒ mono-attributaire ☐ <u>Subvention</u>
Allotissement	☒ Non ☐ Oui, préciser :
Durée [en mois]	27 mois
Durée ferme ou reconductible (préciser si la reconduction est tacite ou expresse)	Durée ferme : ☒ Oui ☐ Non, préciser : Reconduction :

	☐ Tacite ☐ Expresse
Origine des fonds – Bailleur	☐ Centre de coût (budget siège ou bureau mutualisé ou CAM) : _____ ☒ Budget projet, code projet : <u>24GOV0C371</u> Nom du projet : GATI Nom du bailleur : AFD
Contrat principal	AFD CTD126701Y
Réglementation régissant la procédure de passation	☒ Règlement des Marchés Publics et des Subventions ☒ Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique. ☐ Cas d'exclusion d'application de la réglementation, préciser :

AVIS DE NON-OBJECTION SUR PROCÉDURE DE PASSATION ENGAGÉE

Procédure de passation pour les Contrats d'achat	☒ Procédure adaptée ☐ Appel d'offres ouvert ☐ Appel d'offres restreint ☐ Procédure avec négociation ☐ Gré à gré [à partir de 40K€ HT] (annexer la justification)
Procédure pour les Subventions	
Ancrage juridique et justification	
Modalités de publication	☐ Publication sur GEX ☐ Journaux officiel européen (JOUE) ☐ Plateforme POPS ☒ Plateforme PLACE avec mise en concurrence ouverte ☐ Plateforme PLACE avec mise en concurrence restreinte (<i>désignation des entreprises présélectionnées et leurs adresses mail</i>) : - - ☐ Plateforme PLACE obligatoire pour toute procédure passée en gré à gré [achat ou subvention] à partir de 40K€ HT (<i>désignation de l'entreprise présélectionnée et son adresse mail</i>) : - ☒ Publicité locale
Désignation des évaluateurs (obligatoire quelle que soit la procédure) (nombre impair)	- Ousmane Djamal - Jean Max Imbry - Habib Wone
Désignation des assesseurs	
Désignation des observateur non-permanents	- MATD
Objectif d'entrée en vigueur du contrat	15 octobre 2026

AVIS DE NON-OBJECTION SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION PROPOSE MOYENNANT LA PRISE EN COMPTE DES MODIFICATIONS SUIVANTES :

Modifications et commentaires intégrés en suivi des modifications dans la version ci-jointe du dossier de consultation composé de :	
Documents concernés	Modifications / Remarques
Point de vigilance particulier	☒ Sans objet ☐ oui, préciser :
Origine des fournitures	☒ Sans objet ☐ oui, préciser :
Question propriété intellectuelle	☒ Sans objet ☐ oui, préciser :
Achat éco-responsable	☒ non-applicable ☐ oui, préciser :
Achat socio-responsable	☒ non-applicable ☐ oui, préciser :
Remarque générale sur le dossier de consultation	

AVIS DE NON-OBJECTION SUR LISTE RESTREINTE

Modifications et commentaires intégrés en suivi des modifications dans la version ci-jointe de la grille d'analyse des candidatures	
Documents concernés	Modifications / Remarques

CALENDRIER DE PASSATION

Etapes successives de passation	Dates prévues initiales	Dates réelles
Saisine DAJ (cahier des charges finalisé)	5 août 2026	
Finalisation dossier de consultation	7 août 2026	
ANO Validation lancement procédure	7 août 2026	
Envoi en publication	10 août 2026	
Date limite de remise des offres	28 août 2026	
Analyse technique et financière	1 ^{er} septembre 2026	
Comité d'évaluation Restreint (inf 200K€HT) ou Elargi (sup 200K€HT)	4 septembre 2026	
Signature PV contractualisation et envoi des lettres de rejet	15 octobre 2026	
Signature contrat et notification	15 octobre 2026	

[Encadré au réservé pour l'ANO]

ANO DE LANCEMENT DELIVRE PAR :

Nom et Fonction	Thioro Saar, Chargée de Mission Achats – DO,CCA
Date	07/08/2026
Signature	